

## Protection des jeunes face aux médias – Equilibre subtil entre stimulation et protection

Prof. Friederike Tilemann

Le paysage médiatique actuel est riche d'innombrables possibilités en matière d'acquisition de l'information, de formation, de communication privée et publique, d'assistance et de participation aux débats actuels, de confrontation à des questions personnelles, de divertissement et de jeu. Les obstacles, les pièges et autres dangers qu'il recèle sont également sur toutes les lèvres. La société est donc mise au défi de permettre à toutes les tranches d'âge l'acquisition fondamentale et systématique de compétences médiatiques. À cette fin, la société a besoin d'un cadre juridique uniforme pour protéger les jeunes face aux médias, ainsi que d'un système d'évaluation transparent, basé sur les connaissances spécialisées de la pédagogie des médias, qui puisse jouer son rôle en présence de contenus et de structures médiatiques ainsi que d'évolutions qui constitueraient un danger.

Il est nécessaire d'agir aux deux niveaux de la protection de la jeunesse face aux médias :

### Besoin d'agir pour l'éducation en matière de protection face aux médias

#### Promotion de la compétence médiatique

##### - À l'école

L'école doit promouvoir la compétence médiatique de toutes les écolières et de tous les écoliers, dès l'école enfantine et sur l'ensemble du territoire, de façon systématique et adaptée à l'âge. Pour ce faire – après tout ce que nous avons appris ces dernières années concernant la mise en œuvre de concepts – il lui faut une matière propre intitulée « formation médiatique » avec une dotation horaire fixe. Car il s'est avéré que la formation médiatique en tant qu'objet d'enseignement interdisciplinaire seulement n'était pas une solution convaincante dans la pratique. Bien des enseignants négligent la formation médiatique dans leurs cours ou la limitent aux aspects didactiques des médias. Lorsque formation médiatique il y a, elle est brève et rattachée à un autre cours, et ne représente que rarement un sujet de cours à part entière. Bien que certains enseignants accomplissent un travail magnifique, l'on ne peut à l'heure actuelle parler de mise en place systématique, sur tout le territoire, de compétences médiatiques. Or, dans l'optique notamment d'une égalité des chances, la formation médiatique à l'école revêt une importance cruciale. Pour que l'école puisse relever ce défi, les enseignants sont tributaires de formations initiales et continues (voir plus bas) ainsi que de soutiens pédagogiques et techniques. De plus, l'école a besoin d'ouvrages et de matériels pédagogiques en plus du « Medienkompass » qui s'adressent à tous les niveaux.

##### - Dans les institutions extrascolaires

Le travail pédagogique extrascolaire recèle une multitude de possibilités de promotion des compétences médiatiques dans ces groupes-cibles. Les institutions présentent l'avantage de disposer de structures souvent plus souples que l'école, de sorte qu'elles sont à même de réaliser des projets plus vastes et taillés sur mesure. Par ailleurs, dans la plupart des institutions, le « contexte d'évaluation » - dont l'école doit tenir compte particulièrement lorsque des thèmes personnels sont traités – est absent.

Exemples d'institutions extrascolaires : le travail associatif, le travail ouvert en faveur de la jeunesse, les garderies et groupes de jeu, le travail pour la collectivité, les groupes d'action éducative à domicile et les logements collectifs, les centres de prévention de toxicomanies, les consultations, les prisons, les institutions de formation familiale et du troisième âge, etc. Comparativement à la Suisse, les offres extrascolaires de pédagogie des médias sont plus nombreuses et mieux ancrées dans la pratique en Allemagne. En Suisse dans ce domaine, le travail en pédagogie des médias a devant lui de multiples opportunités.

- **Le travail des parents**

Bien des parents se sentent mis à l'épreuve par l'évolution en flèche des médias – ils sont parfois même dépassés. Un éventail d'offres large, pour certaines d'un accès fortement facilité, devrait être mis en place pour eux en guise de soutien ciblé à l'éducation aux médias en famille.

- **Le réseautage**

Notre société a besoin d'un réseautage plus fort entre les institutions et les activités de pédagogie des médias – tel est d'ailleurs le but poursuivi par la Confédération et ses partenaires du « Programme national Protection de la jeunesse face aux médias et compétences médiatiques ». Afin d'une part de garantir un développement global des connaissances en pédagogie médiatique et de permettre des synergies pour des activités coordonnées. Et d'autre part afin de faciliter l'orientation des personnes non initiées, tels que les décideurs/euses des pouvoirs publics et les parents, grâce à une structure transparente du paysage de la pédagogie des médias.

### Préoccupation particulière

Dans l'optique d'une promotion systématique du travail de pédagogie des médias et pour son réseautage, il convient d'associer notamment des institutions et des spécialistes compétents ayant fait leurs preuves. En effet, outre leur savoir d'expert/e, ils connaissent en général les besoins de la clientèle des formations consacrées aux médias. Cette remarque me semble nécessaire puisque l'expérience a montré que cette démarche n'était pas évidente. C'est avec trop de facilité que des campagnes onéreuses et visibles sont confiées à des agences étrangères à cette spécialité. Celles-ci tirent profit du savoir élaboré par les experts/es, sur lequel elles fondent leur travail – et leur retirent par la même occasion la base financière de leur travail (comme ce fut le cas par ex. en Allemagne).

### Promotion de la compétence en pédagogie des médias\*

- **Formation initiale et continue d'enseignants de tous les niveaux scolaires**

Les maîtres et maîtresses d'école se considèrent régulièrement comme trop peu formés dans les domaines de la didactique des médias. Tandis qu'ils considèrent avoir amélioré leurs compétences d'utilisation personnelle de l'ordinateur, ils admettent chez eux des déficits dans l'utilisation des médias /ICT en cours ou dans les conceptions de pédagogie des médias (cf. Merz, Thomas/Moser, Heinz et al. (2009): «Expertise Medien und ICT». Par ordre de l'office de l'enseignement obligatoire de la direction de l'instruction publique du canton de Zurich à la HEP Zurich).

- **La pédagogie des médias en tant que partie intégrante de filières pédagogiques**

La création et le maintien de chaires et de maître de conférences en pédagogie des médias dans les universités et les hautes écoles devraient être garantis avec soin. Car dans certaines hautes écoles de l'espace germanophone, l'on doit actuellement parler d'un démantèlement de la pédagogie des médias puisque certaines chaires ne sont pas repourvues, ou parce qu'il a été décidé de diminuer les heures consacrées à la formation médiatique dans les filières pédagogiques. La pédagogie des médias doit devenir une composante naturelle des cursus des professions pédagogiques pratiques et scientifiques. Cela s'applique autant aux filières extrascolaires qu'aux filières scolaires. Afin de garantir la recherche en pédagogie des médias, l'apprentissage, la formation initiale des enseignants et des éducateurs/trices sociaux, il faut du personnel compétent. Ainsi seulement l'expertise en pédagogie des médias pourra-t-elle apporter ses réponses aux développements actuels, éventuellement influencer sur eux et assurer la mise en œuvre compétente dans la pratique de la promotion de la compétence en pédagogie des médias. Le fait qu'en Suisse, la pédagogie des médias doive se débrouiller presque sans aucune chaire universitaire propre affaiblit encore davantage la promotion de la relève scientifique. Seul l'apport aux hautes écoles de ressources appropriées en personnel et en moyens financiers permettra d'exploiter les résultats

scientifiques, un objectif formulé dans le Programme national Protection de la jeunesse face aux médias et compétences médiatiques.

#### - **Formation continue**

L'évolution rapide des médias et de leur importance dans presque tous les domaines de notre société exige la création de structures fiables de formation continue. Il doit être possible aux enseignants et au personnel pédagogique du domaine extrascolaire d'approfondir leurs *compétences médiatiques* et leurs *compétences en pédagogie des médias* pour pouvoir faire face aux développements actuels. Ayons l'honnêteté de parler d'un « rattrapage » de compétences en pédagogie des médias. Trop longtemps, la formation médiatique a été négligée dans les filières d'études et les centres de formation – quelques exceptions mises à part.

#### **Préoccupation particulière**

- La formation médiatique est le contenu central. Par rapport à cela, la didactique des médias, les connaissances et le savoir-faire techniques constituent (seulement) des sous-catégories.
- La formation des compétences en pédagogie des médias doit être élevée au même rang, au moins, que l'équipement technique des institutions.

#### **Besoin d'agir pour la protection légale des jeunes face aux médias**

- Création d'un cadre légal supracantonal. De même, un marquage uniforme des limites d'âge au-delà des frontières cantonales devrait être réalisable.
- Mise en place d'un système d'orientation transparent et intelligible pour les enfants, les adolescents, les parents, les pédagogues scolaires et extrascolaires, les stations de radio, de télévision et les entreprises de production, de distribution et de commerce.
- Le cas échéant, l'appréciation de contenus problématiques doit incomber à des experts/es en pédagogie médiatique, plutôt qu'à un comité de profanes. Pour apprécier une limite d'âge, il faut avant tout disposer du savoir spécialisé relatif à la perception des médias aux différents âges des enfants et des adolescents. L'on ne se rend pas toujours compte que la protection des jeunes face aux médias est autre chose que de la critique de film ou de la protection des jeunes en général.
- Les représentants/es de producteurs de médias ne devraient pas être dotés du droit de vote dans les instances d'évaluation. En appel, ils peuvent présenter leur position, motifs à l'appui, devant l'organe d'évaluation.
- Besoin de critères d'appréciation menant au but : Ainsi serait-il important par exemple, outre l'aspect de la représentation de la violence et de la pornographie, de prendre en considération la catégorie « désorientation socio-éthique » (comme par ex. dans le règlement de la FSF - l'autorité d'autorégulation volontaire de la télévision allemande – de 2009 PrO-FSF § 31, al. 3.3., qui vise l'approbation de valeurs problématiques) ou la catégorie « excessivement angoissant » FSF § 31. al. 3.2.
- Un marquage contraignant, pertinent et transparent des limites d'âge. En particulier, cela concerne la différenciation nette entre « autorisé dès » et « recommandé dès ». Il ne peut exister de marquage prêtant à confusion pour les jeunes, les parents et les pédagogues. Cela peut arriver par exemple lorsqu'un produit est marqué « recommandé » au lieu de « autorisé » bien qu'il s'agisse seulement d'une restriction de l'accès et non d'une aptitude particulière à une catégorie d'âge.

#### **Préoccupation particulière**

- Problématique de la protection des jeunes face aux médias en ce qui concerne les offres Internet
- Confrontation avec les dispositions internationales sur la protection des jeunes face aux médias

---

**\*à propos de la notion de « compétence en pédagogie des médias »**

Selon Stefan Aufenanger, la « compétence en pédagogie des médias » est la compétence que requièrent les pédagogues pour inciter et aider les apprenants à développer leurs compétences médiatiques. Il subdivise la compétence en pédagogie des médias en plusieurs dimensions lorsqu'il écrit :

- **« ...compétence médiatique** : Les pédagogues des médias devraient eux-mêmes disposer de certaines compétences médiatiques [...].
- **Connaissance de concepts pédagogiques / didactiques** : Sous l'aspect de la professionnalisation de la pédagogie des médias, il est important de ne pas transmettre la compétence médiatique de manière intuitive seulement, mais de connaître les concepts reconnus et de savoir les appliquer.
- **Connaissance des univers médiatiques des enfants et des adolescents** : Les pédagogues des médias devraient avoir accès à l'univers médiatique de leur clientèle afin de pouvoir aborder de manière appropriée leurs points de vue, leurs thèmes porteurs et leurs façons d'utiliser les médias. Ce savoir m'est indispensable si je veux m'ouvrir à eux et me mettre à leur place.
- **Sensibilité aux thèmes et aux événements médiatiques** : S'interroger sur le rôle des médias dans la relation des êtres entre eux et avec leur environnement social constitue une condition *sine qua non* pour faire de l'éducation aux médias non pas selon le principe de l'arrosoir, mais au cas par cas. Pour moi, être sensible signifie être ouvert aux intentions qui doivent être exprimées avec des médias, des histoires et des figures médiatiques.
- **Action (savoir-faire) en pédagogie des médias** : Tout ce qui a été dit jusqu'ici n'est guère utile si le traitement qui lui est réservé demeure abstrait ou théorique. Car dans la formation des pédagogues des médias, il faut mettre l'accent sur le savoir-faire, outre le savoir. Par conséquent, une compétence en pédagogie des médias devrait être dispensée en référence à la pratique, par ex. sous forme de stage accompagné ou d'assistantat. En complément, il faut considérer ici la casuistique en pédagogie des médias comme particulièrement utile, un type de formation où des cas pratiques sont analysés et discutés afin de trouver des options d'action pour une résolution appropriée du cas. » (Aufenanger 1999, p.95)

Aufenanger, Stefan : Medienpädagogische Projekte - Zielstellungen und Aufgaben. In: Baacke, D. / Kornblum, S. /Lauffer, J. /Mikos, L., Thiele, G. (Hg.), Handbuch Medien: Medienkompetenz - Modelle und Projekte, Bonn (Bundeszentrale für politische Bildung) 1999, S. 94 - 97